

Colette (Claude) 1929-2024

Associé-correspondant national du 3 février 1989 au 27 novembre 2024.

Claude Colette naît le 4 février 1929 aux Hôpitaux-Neufs, une commune du département du Doubs, dans l'arrondissement de Pontarlier, où ses parents sont instituteurs. Après l'école primaire de la localité, il effectue ses études secondaires à Pontarlier pendant la Seconde Guerre mondiale. Bachelier en mathématiques, il a aussi étudié le grec ancien. Il commence ses études supérieures à Besançon, d'abord à la Faculté des sciences par le certificat « Physique Chimie Biologie » qui est indispensable à l'inscription en Médecine, puis dans cette spécialité à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de la ville. Cette école n'assure pas l'intégralité du cursus et elle dépend de la faculté de médecine de Nancy pour les examens : les professeurs y vont présider les jurys. Cette situation, qui dure jusqu'à 1965, explique pourquoi beaucoup d'étudiants de Franche-Comté viennent alors directement à Nancy après le baccalauréat. Il faut en effet que Besançon attende le décret du 22 juillet 1965 pour que cette école préparatoire devienne une « école nationale de médecine et de pharmacie ». La Faculté de médecine ne naît que le 11 janvier 1967, et elle devient faculté de médecine et de pharmacie le 7 décembre 1968.

Claude Colette vient donc à Nancy pour y terminer son cursus et soutenir sa thèse. Il y habite sans doute au GEC, cours Léopold, car il parle toujours avec émotion de l'accueil qu'il y a reçu. Il y est préparateur au laboratoire de physiologie de la Faculté en 1949, puis externe et interne des hôpitaux de 1952 à 1957. Il effectue son service militaire à l'hôpital Sédillot à Nancy en 1953. Il se spécialise en gynécologie et obstétrique à partir de son internat, répartissant ses stages entre des services de chirurgie, en particulier celui du Pr Chalnot, et ceux de la maternité Adolphe-Pinard, chez le professeur Henri Vermelin. Le premier est natif de Morteau, et le second, de Belfort. De cette époque date son amitié avec le Pr Alain Larcan. Sa thèse, soutenue en 1956, intitulée *Les prolapsus génitaux après hystérectomie*, est le résultat d'une telle collaboration. Après avoir été chef de clinique-assistant à Nancy, il retourne en Franche-Comté à l'occasion d'un concours de gynécologue-accoucheur des hôpitaux, et il y poursuit sa carrière au CHU de Besançon. En 1964, il obtient une licence de zoologie à la Faculté des sciences. De 1962 à 1968, il est maître de conférences agrégé, puis, en 1969, il est nommé professeur de clinique de gynécologie, d'obstétrique et de la reproduction dans la toute jeune faculté. Il y devient également le chef du service de ces mêmes spécialités au CHU et le directeur de l'école des sages-femmes. C'est alors en effet une école dépendant de l'hôpital, et elle est traditionnellement dirigée par le ou par un des professeurs de la faculté spécialisé dans ce domaine. Jeune faculté et CHU récent signifient que du « grain est à moudre » pour le professeur qui vient d'être nommé. Claude Colette œuvre dans ce sens avec l'organisation d'une nouvelle clinique, l'ouverture de secteurs très spécialisés et novateurs, et la création d'un centre de procréation médicalement assistée et d'un diplôme de sexologie. La première thèse sur l'échographie est issue de son service et une publication princeps suit. Il faut aussi citer l'analgésie péridurale, et la ventouse d'engagement dont le but est de permettre de réduire le nombre des césariennes.

Claude Colette œuvre en recherche dans le domaine que nous appelons aujourd'hui le génie biologique en mettant au point un appareil qu'il désigne sous le nom de « Tococinon ». Cette dénomination provient de « tocos », en grec, qui signifie « accouchement », et de « cine » qui correspond au suffixe du mot « ocytocine », une hormone hypophysaire qui stimule les contractions de l'utérus et s'utilise en obstétrique. L'appareil est destiné à mesurer la force motrice du fœtus. Il fait l'objet de brevets internationaux et conduit le professeur Colette à obtenir la création d'un centre d'obstétrique expérimentale. S'il est évidemment l'auteur d'un grand nombre de publications dans le domaine hospitalo-universitaire qui est le sien, il publie aussi plusieurs livres : *Un signe tomo-échographique de mort fœtale* (1971), *Techniques*

nouvelles et procréation humaine (1986). Il dirige aussi *Mécanique et techniques obstétricales* qui paraît en 1993 chez l'éditeur Sauramps médical à Montpellier, ce qui est une référence en matière d'édition médicale. Il est l'auteur de la préface d'un dictionnaire international des « abréviations, sigles, acronymes et synonymes » publié en 2018.

Claude Colette appartient à diverses instances locales, régionales et nationales : expert près les tribunaux, conseiller régional d'obstétrique, conseiller scientifique de l'observatoire régional de la santé, membre du conseil de perfectionnement des écoles de sages-femmes, membre de la commission d'appel du conseil de l'Ordre. Il participe à d'importantes organisations professionnelles dans sa spécialité, mais aussi dans le domaine de l'éthique. Après avoir présidé le Syndicat national français, il est à la tête de l'Union professionnelle internationale des gynécologues et obstétriciens. Etant enfin conseiller régional de Franche-Comté, il y plaide pour une meilleure distribution des soins obstétricaux avec le regroupement des maternités les plus modestes.

Claude Colette participe à des missions humanitaires à l'étranger : au Rwanda, au Tchad, au Vietnam, aux Comores, au Kosovo. Il sait ce qu'est la vie d'un service : il prend des gardes à une époque où, selon son élève et successeur, « cela n'est pas courant chez les chefs de services », il organise des consultations publiques les samedis matins, il est disponible et se déplace, mais il « surgit » aussi inopinément et n'importe quand ! La réunion quotidienne du service a lieu à 7 h 45 afin que chacun arrive avant les difficultés de la circulation et que la vie du service n'en soit pas perturbée !



Le professeur Claude Colette
Académie des sciences, belles-lettres et arts
de Besançon et de Franche-Comté

Élu à l'Académie bisontine en 1969, Claude Colette y expose le résultat de ses réflexions et l'état de ses convictions. Les *Procès-Verbaux et Mémoires* de l'académie accueillent plusieurs textes de lui, entre autres *L'éducation permanente et la femme* en 1971, et *L'évolution de la pédagogie obstétricale et, en particulier, celle des moyens utilisés*. Promu au rang de membre titulaire en 1975, il préside l'assemblée de 1988 à 1990.

Il reste attaché à Nancy et à son CHU, et il vient régulièrement en Lorraine. Membre de la Société de gynécologie-obstétrique de Nancy, il la préside en 1966 et 1967. Il est aussi le cofondateur en 1970 de l'Association de médecine périnatale de Nancy, dont il est le président, cette fois en 1981 et 1982. Il co-organise d'autres manifestations nancéiennes, et la maternité régionale est pour lui l'*Alma Mater*. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il songe à nous rejoindre et que ses amis nancéiens et académiciens pensent de même. Il est élu à l'Académie de Stanislas le 3 février 1989, alors qu'il préside l'académie de Besançon. La commission d'admission est constituée des professeurs Beau, Larcan et Ribon, dont M. Colette dit qu'il est « son maître et son ami ». Associé-correspondant, il est venu présenter une communication à Nancy le 17 décembre 1999, et le texte de celle-ci paraît dans les Mémoires sous le titre : « Existe-t-il une gynécologie particulière en Europe ? ».

Le professeur Claude Colette a reçu les Palmes académiques et l'ordre national du Mérite. Il meurt le 27 novembre 2024 à Lyon. Il a 95 ans. Ses obsèques ont lieu le 3 décembre aux Hôpitaux-Neufs où il est inhumé. [Pierre Labrude. Avril 2025]

Sources documentaires

Germain AGNANI, éloge du professeur Collette lors de ses obsèques (document obtenu grâce à Madame Joubert, secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon) ; Archives de l'Académie de Stanislas, dossier du professeur Colette ; Faire-part de décès annoncé par la presse régionale de Franche-Comté ; *Mémoires* de l'Académie pour l'année 1999-2000, p. 181-194 ; Fiche IdRef consacrée à C. Colette, consultée le 7 mars 2025 ; Jacques TOMMY-MARTIN et Jean-Claude BONNEFONT, *Table alphabétique des publications de l'Académie de Stanislas*, Imprimerie municipale, Nancy, 2003, p. 52.